

LPO JULES GARNIER
BACCALAUREAT GENERAL
Modalités d'évaluation propres à chaque discipline et spécialité

Français

- Devoirs surveillés : au moins 2 par trimestre
- Devoirs maison : éventuellement
- Devoir commun : 1 par an
- Oraux blancs : 1 par an

Latin

- Au moins deux évaluations formatives et une sommative par trimestre

Philosophie

- Devoirs « type baccalauréat » : au moins 1 par trimestre (coefficient 5)
- Exercices formateurs : au moins 1 par trimestre (coefficient 3)
- Note de participation orale : 1 par trimestre (note facultative : bonus)

Les coefficients sont susceptibles d'être ajustés à la marge (+ ou - 1) en fonction de la difficulté des exercices

Langues vivantes (LVA, LVB, LVC)

- En classe de première :
 - Evaluations sommatives par trimestre : au moins 2 par trimestre portant sur des activités langagières (coefficient 2)
 - Evaluations formatives : Au moins 1 évaluation formative par trimestre (coefficient 1 ou 0,5)
- En classe de Terminale :
 - Au moins 2 évaluations sommatives portant sur deux activités langagières (coefficient 2)
 - Une épreuve ponctuelle sera organisée en fin d'année pour évaluer l'EO
 - Evaluations formatives (participation, reprise de cours, devoirs maisons) : coefficients variables inférieurs à 2

Histoire géographique

- La moyenne trimestrielle sera composée d'un minimum de deux notes (devoir sur table) représentant au minimum 60% de la moyenne trimestrielle. Les 40% maximum restant étant des devoirs maison et des évaluations formatives.

Enseignement Moral et Civique (EMC)

- Compte-tenu du faible horaire attribué à l'EMC (18h par an), au moins une note par trimestre est imposée sous quelque forme que ce soit.

Culture Kanak

- 2 évaluations formatives de coefficient 1 par trimestre
- 1 évaluation sommative de coefficient 2 par trimestre

Enseignement scientifique

- Au moins 2 évaluations formatives en physique chimie et en SVT par trimestre
- Au moins 2 évaluations sommatives communes physique chimie et SVT par trimestre
- La moyenne des évaluations sommatives communes sera appliquée en fin de trimestre d'un coefficient 3, la moyenne des évaluations formatives de SVT et de physiques chimie seront chacune appliquées d'un coefficient 1
- Les notions mathématiques sont évaluées par la physique chimie. Des évaluations pourront être opérées mais ne comptant que sous forme de bonus positif.

Éducation physique et sportive (EPS)

Bulletins :

La note trimestrielle résulte de l'évaluation d'une prestation dans une APSA, inscrite dans la programmation, dont le cadre et les attendus sont présentés aux élèves en début de cycle d'apprentissage.

Epreuves certificatives pour le baccalauréat :

Nonobstant les situations d'inaptitude (voir supra), le candidat est évalué sur trois épreuves, reposant sur trois activités, qui constituent l'ensemble certificatif choisi par le candidat. Pour chaque activité, le degré d'acquisition de l'attendu de fin de lycée est évalué le jour de l'épreuve. Pour chacune des trois épreuves, une note de 0 à 20 points est proposée par les professeurs, membres du jury. La note finale correspond à la moyenne des trois notes. Cette note est arrondie au point entier le plus proche après harmonisation par la commission académique.

Spécialité Humanité, Littérature, Philosophie (HLP)

- Philosophie :
 - Devoirs de « type baccalauréat » commun au français : au moins 1 par an, coefficient 4
 - Au moins 2 évaluations écrites par trimestre (dont au moins 1 formative de coefficient 1 et 1 sommative de coefficient 2)
- Français :
 - Devoirs de « type baccalauréat » commun à la philosophie : au moins 1 par an, coefficient 4
 - En première : au moins 2 évaluations par trimestre (dont au moins 1 oral de coefficient 1 et 1 écrit de coefficient 2)
 - En terminale : au moins 3 évaluations par trimestre (dont 1 de préparation du grand oral de coefficient 1, 1 de question d'interprétation de coefficient 2, et 1 de note d'essai de coefficient 2)

Spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)

- La moyenne trimestrielle sera composée d'un minimum de deux notes (devoir sur table) représentant au minimum 60% de la moyenne trimestrielle. Les 40% maximum restant étant des devoirs maison et des évaluations formatives.

Spécialité sciences économiques et sociales (SES)

- En classe de première :
 - Evaluations formatives : (environ 1/3 de la moyenne trimestrielle)
 - Environ 5 ou 6 activités savoir-faire en classe par trimestre (par 2 et/ou individuel) notées sur 10, (coefficient 1) + contrôle connaissances (ex : QCM) en cours de chapitre (coefficient 1)
 - Devoir-Maison (dont rattrapage suite à plusieurs absences aux activités en classe) (coefficient 0,5)
 - Evaluations sommatives : : (environ 2/3 de la moyenne trimestrielle)
 - Au moins 2 épreuves « vers le format bac » par trimestre (Coefficient 2)
- En classe de Terminale :
 - Evaluations formatives : (environ 1/3 de la moyenne trimestrielle)
 - Activités savoir-faire en classe + contrôle de connaissances en devoirs surveillés (coefficient 1)
 - Devoir-Maison (préparation aux épreuves terminales) (coefficient 0,5)
 - Evaluations sommatives : (environ 2/3 de la moyenne trimestrielle)
 - Au moins 1 ou 2 épreuves « vers le format bac » par trimestre (Coefficient 2)
 - + Evaluations sommatives « Préparation au bac » : Au moins 1 épreuve ou 2 idéalement « type bac » par an, durée : 4h, (Coefficient 2)

Spécialité Anglais monde contemporain (AMC)

- En classe de première :
 - Au moins 2 évaluations sommatives portant sur 2 activités langagières différentes (devoirs surveillés en classe d'une heure sauf pour l'EO qui pourra être évaluée à partir d'un enregistrement) : coefficient 2
 - Au moins 2 évaluations formatives (test de connaissances, participation, recherche, exposé, etc.) : coefficient 1 ou 0,5
- En classe de terminale :
 - Au moins 3 évaluations sommatives portant sur 2 activités langagières différentes sous forme de devoirs surveillés en classe : coefficient 2
 - 2 épreuves ponctuelles seraient organisées en fin de second trimestre & troisième trimestre pour évaluer l'EO et l'EE (sur une période banalisée chaque élève étant convoqué sur un créneau d'une heure) / un planning reste à définir pris ou pas sur les heures effectuées en classe
 - Au moins 2 évaluations formatives (test de connaissances, participation, recherches sur le web, exposés avec support PowerPoint, etc.) : coefficient 1 ou 0,5
 - Une « évaluation écrite de contrôle » en terminale calée sur l'épreuve écrite de l'examen qui servira d'état des lieux des compétences acquises par les élèves sur un créneau de 2h et NON de 3h30 (épreuve étant annulée) + un coefficient particulier serait appliqué pour en souligner l'importance en terme d'acquisition de compétences.
 - Un « oral blanc » reprenant les contenus/attendus de l'épreuve orale de 20 mn (constitution d'un dossier incluant 4 documents iconographiques et/ou articles de presse ayant trait à un axe

étudié en classe) dans l'optique de l'épreuve finale dont la date reste à définir. Cette épreuve blanche pourrait être programmée & organisée environ 1 mois avant l'épreuve finale.

Spécialité Mathématiques - maths expertes et maths complémentaires

- Au moins 2 évaluations sommatives par trimestre comptant pour 70% de la moyenne
- Des évaluations formatives (devoirs à la maison, travail en groupe, devoirs en classe en temps limité...) comptant pour 30% de la moyenne
- Des devoirs communs pourront être organisés et compteront comme des évaluations sommatives (août – septembre)

Spécialité Sciences et Vie de la Terre (SVT)

- En première :
 - Evaluations formatives : minimum 4 dont une orale par trimestre au coefficient 1
 - Evaluations sommatives : 2 par trimestre au coefficient 2
 - Devoir commun 3h30 : 1 au minimum par an, coefficient de 2 ou 3
- En terminale :
 - Evaluations formatives : au moins 1 par trimestre au coefficient 1
 - Evaluations sommatives : 2 à trois par trimestre au coefficient 1
 - Devoir commun 3h30 : 1 au minimum par an, coefficient de 2 ou 3

Spécialité physique chimie

- Au moins 2 évaluations par trimestre
- La moyenne finale sera de 60 % (au moins) composée d'évaluations sommatives et le reste (40%) d'évaluations formatives.
- Eventuellement 1 devoir commun par an

Complément physique spécialité Sciences de l'ingénieur

- Au moins deux évaluations par trimestre
- La moyenne finale sera de 60 % (au moins) composée d'évaluations sommatives et le reste (40%) d'évaluations formatives.

Spécialité Sciences de l'ingénieur (SI)

La moyenne annuelle sera calculée à partir de la moyenne des trois trimestres. Il sera explicité en amont quelles sont les notes qui seront retenues pour l'évaluation et le poids relatif de celles-ci dans le calcul des différentes moyennes trimestrielles.

>>> SI 1^{ère} <<<

Type de support	Type d'évaluation	Nombre de notes
Devoirs surveillés - ou issu BNS	Sommatif	1 ou 2 par trimestre
Evaluations de TP	Sommatif	0 ou 1 par trimestre
Test de connaissance « flash »	Sommatif/Formatif	1 ou 2 par trimestre
Productions orales dans le cadre du projet*	Formatif	0 ou 1 par trimestre
Compte rendu de TP	Formatif	1 ou 2 par trimestre
Maquettage – Prototypage – Modélisation *	Formatif	0 ou 1 par trimestre

NB₁ : Au moins 4 notes dans le trimestre dont 1 portant sur un extrait de la BNS

NB₂ : *challenge 12h pouvant être positionné au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre

NB₃ : L'enseignant veillera à ce que la part d'évaluation sommative soit au moins égale à 60% de la moyenne

NB₄ : La note attribuée comptera avec un coefficient 2 par rapport à la moyenne des autres notes.

>>> SI T^{ale} <<<

Type de support	Type d'évaluation	Nombre de notes
Devoirs surveillés – ou issus de sujets de bac	Sommatif	1 ou 2 par trimestre
Evaluations de TP	Sommatif	1 par trimestre
Test de connaissance « flash »	Sommatif/Formatif	2 ou 3 par trimestre
Productions orales dans le cadre du projet *	Formatif	0 ou 1 par trimestre
Compte rendu de TP	Formatif	1 ou 2 par trimestre
Maquettage – Prototypage – Modélisation	Formatif	0 ou 1 par trimestre

NB₁ : Au moins 5 notes dans le trimestre dont 1 portant sur un sujet type bac

NB₂ : * projet de 48h au 3^{ème} trimestre servant de support à l'épreuve du GO

NB₃ : L'enseignant veillera à ce que la part d'évaluation sommative soit au moins égale à 60% de la moyenne

Spécialité Numérique et Sciences Informatiques (NSI)

>>> NSI 1^{ère} <<<

Type de support	Type d'évaluation	Nombre de notes
Travaux écrits	Sommatif	1 par trimestre
Travaux sur machines	Sommatif	1 par trimestre
Evaluation « Flash »	Sommatif	0 ou 1 par trimestre
Devoir en temps libre	Formatif	0 ou 1 par trimestre
Projet	Formatif	1 par trimestre
Productions orales dans le cadre du projet	Formatif	1 par trimestre

NB₁ : Au moins 4 notes dans le trimestre

NB₂ : L'enseignant veillera à ce que la part d'évaluation sommative soit au moins égale à 60% de la moyenne

>>> NSI T^{ale} <<<

Type de support	Type d'évaluation	Nombre de notes
Travaux écrits	Sommatif	2 par trimestre
Travaux sur machines	Sommatif	2 par trimestre
Evaluation « Flash »	Sommatif	1 ou 2 par trimestre
Devoir en temps libre	Formatif	0 ou 1 par trimestre
Projet	Formatif	1 par trimestre
Productions orales dans le cadre du projet	Formatif	1 par trimestre

NB₁ : Au moins 5 notes dans le trimestre dont 2 portant sur des sujets de type bac

NB₂ : L'enseignant veillera à ce que la part d'évaluation sommative soit au moins égale à 60% de la moyenne